



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 MARS 2023**

<p><b>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX</b> En exercice : 29 Présents : 27 Représentés : 02</p> <p><b>DATE DE LA CONVOCATION :</b> Le 21 mars 2023</p> <p><b>PUBLICATION SITE INTERNET :</b> Le 3 avril 2023</p>	<p><b>Président de séance :</b> M. Franck LOMBARD</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p><b>Étaient présents :</b> M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Caroline BRULEY, M. Eric FUSS, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT - - BOUCHET.</p> <p><b>Étaient représentés :</b> Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Joseph SCATIGNO.</p>
---	---

**Délibération n°09**  
**Rapporteur : M. Nathan EXCOFFIER**

**Objet : Equipements sportifs de proximité – Demandes de subventions**

Espace ouvert et de rencontre, le secteur des abords du collège va être réaménagé pour offrir à la population les possibilités d'expression les plus variées, permettant la détente et la pratique d'activités sportives de plein air et de loisirs. Il comprendra notamment, entre autres, un espace street workout, un pumptrack et un city stade.

Cet espace sera également aménagé avec des cheminements piétonniers, un chemin d'accès cyclo, un point d'eau. Les espaces verts seront également aménagés.

L'ensemble de ces aménagements comprendra enfin une pleine sécurisation du site.

Afin de développer le « vivre ensemble » et de rendre le sport accessible à tous au quotidien, cet espace sera en accès libre et à la disposition du plus grand nombre.

Le montant des aménagements prévus, imaginés en concertation avec les associations sportives, est estimé à 400 000 € et devraient débiter dès l'été 2023.

Il convient de solliciter auprès de l'Etat, et en particulier de l'ANS, dans le cadre du programme 5 000 terrains de sport, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles pour les travaux d'aménagements du secteur Collège, afin de garantir l'effet levier nécessaire à la bonne réalisation de ce projet.

La commission municipale a examiné le dossier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- Approuve le projet des travaux d'aménagements des abords du collège, tel que présenté ci-avant ;**
- Autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter auprès de l'Etat dans le cadre du programme 5000 terrains de sport, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles ;**
- Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Pour le Maire,  
Michel Chevallier,  
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230327-20230327\_DE09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2023

Publication : 03/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

